



Secrétariat Général

**Syndicat National de l'Enseignement
Technique Agricole Public
Fédération Syndicale Unitaire**
snetap@snetap-fsu.fr

**Monsieur Stéphane LE-FOLL
Ministre de l'Agriculture,
de l'Alimentation et de la Forêt
78, rue de Varenne
75037 PARIS 07 SP**

dossier suivi par Serge Pagnier

Objet : préparation des rentrées 2015 et 2016

Paris, le 29 avril 2015

Monsieur le Ministre

Votre présentation du budget 2015 en septembre dernier laissait supposer une réservation des emplois supplémentaires de l'engagement du président de la République à la formation initiale des enseignants. Le Snetap-FSU vous avait fait part des insuffisances et de nombreuses difficultés non solutionnées.

Depuis les difficultés soulignées se révèlent et engendrent en particulier des actions des personnels faisant suite à des non renouvellements d'emplois de personnels administratifs. Aujourd'hui, des inquiétudes non dissimulées pèsent sur les préparations des rentrées 2015 et 2016. Les crédits horaires des DGH à la disposition des établissements publics d'enseignement agricole sont de nouveau annoncés en diminution pour la rentrée 2015 et cela après un exercice 2014 au solde nul.

En outre, des autorités académiques laissent entendre que la rentrée 2016 serait une année blanche au prétexte fallacieux que le renouvellement des conseils régionaux interdirait tout engagement sur la préparation de la rentrée.

Or, dès la rentrée 2015, sur 807 000 élèves répartis dans les classes de secondes -seconde générale et technologique et seconde professionnelle-, ce ne sont pas moins de 45 000 élèves supplémentaires dont 40 000 élèves en SGT et 5000 en SP que le système éducatif dans son ensemble devra accueillir. A la rentrée 2016, ils seront 34 500 élèves (29 500 et 5000).

L'accueil de ces flux supplémentaires issus de la génération de jeunes nés en 2000 est une opportunité pour notre pays et nécessaire au renouvellement de générations. Or, l'Enseignement Agricole Public, placé sous le signe du défi du « Produire autrement », ne sera pas en mesure de répondre à cette hausse démographique – sinon à la marge – et ce faisant à l'ensemble des jeunes en ayant fait leur choix d'orientation.

Pour illustrer notre propos, nous prendrons l'exemple saisissant de la région Centre. Ainsi, alors même que cette région Centre Val de Loire au cinquième rang en matière de poussée démographique (celle-ci conservant de surcroît un périmètre stable dans le cadre de la réforme territoriale en cours) et que l'Éducation Nationale va ouvrir pas moins de 25 classes de seconde GT et plus de 180 places supplémentaires en seconde Pro à la rentrée prochaine, le DRAAF-SRFD Centre confirme une baisse de DGH de l'ordre de 1% (soit plusieurs centaines d'heures) pour nos lycées agricoles publics !

Par suite, en dehors de 12 places de seconde pro sur le LPA de Chambray-lès-Tours et de l'ouverture de la seconde année de CAPA PAUM Production au LPA de Montoire, l'EAP en région Centre n'est même pas en mesure de maintenir ses capacités d'accueil actuelles... sauf à ne plus financer tout ou partie des options facultatives de ses lycées - et avec à moyen terme toutes les conséquences prévisibles en matière de fragilisation de recrutement et de structures.

Alors, comment comprendre que l'enseignement et la formation professionnelle agricoles publiques, composantes du système public d'éducation et de formation qui participent aujourd'hui avec le Ministère de l'Éducation Nationale à la mobilisation pour les valeurs de la République, ne puissent être en capacité de



participer comme le garantit le 13^{ème} alinéa de la Constitution, à permettre l'accès à l'éducation et à la formation, de l'ensemble des jeunes et des adultes.

Au nom de quoi une différence manifeste de traitement budgétaire entre Éducation Nationale et Enseignement Agricole pourrait-elle se justifier, tant au niveau du nombre d'emplois redéployés en faveur de l'enseignement dans le cadre de la priorité à l'éducation donnée par le Président de la République dès le début de son quinquennat, qu'en matière de crédits dédiés plus récemment à l'enseignement des valeurs de la République (71 millions d'euros redéployés pour 2015 à l'EN, en regard d'une absence de crédits dans l'EA) ?

Comment imaginer que suite à l'encensement de l'Enseignement Agricole qui lui est fait dans les trois débats organisés par vous-même depuis les attentats meurtriers de janvier, il ne lui soit pas permis d'assurer la continuité de service public et de répondre ainsi à la demande sociale qui s'exprime ?

Comment se satisfaire encore de la situation d'élèves qui ne pourront trouver dans l'enseignement agricole, l'accueil à l'orientation choisie par faute de moyens ?

Parce que le devoir d'une organisation syndicale responsable est de vous alerter quand la situation l'exige, le Snetap-FSU demande à pouvoir vous rencontrer rapidement pour sortir de l'impasse dans laquelle l'EAP et ses établissements se trouvent de fait et permettre aux jeunes qui le choisissent, de trouver dans l'enseignement agricole public, un enseignement de qualité fidèle aux valeurs de la République.

Le 6ème schéma en cours d'écriture doit prendre en compte ces nouveaux éléments et fixer le cadre des évolutions à impulser dans le service public d'enseignement agricole pour qu'il puisse prendre toute sa part et réussir l'accueil de ces jeunes.

En l'attente, du rendez-vous que vous nous accorderez, soyez assuré, Monsieur le Ministre, de notre profond attachement au service public d'enseignement agricole.

Pour le bureau national
Jean-Marie LE BOITEUX

Secrétaire Général

Copie à :

- Mireille RIOU-CANALS Directrice Générale de l'Enseignement et de la Recherche
- Annick BAILLE Conseillère chargée de l'enseignement agricole, de la recherche, de l'emploi et des relations sociales
- Philippe SCHNABELE Directeur Adjoint à la Direction Générale de l'Enseignement et de la Recherche

